

AUTOUR DE LA «BALLADE DES PROVERBES» : ASPECTS LOGIQUES DE LA POÉSIE DE FRANÇOIS VILLON

Le titre « Ballade des proverbes » a été donné par Paul-Louis Jacob, dans son édition de 1854, à une pièce traditionnellement attribuée à Villon¹.

De fait, le texte de cette ballade comporte plusieurs proverbes attestés au Moyen Age, ne serait-ce que le refrain :

« *Tant crie l'on Noël qu'il vient* »²

Naturellement, d'autres proverbes peuvent nous échapper, faute d'une information plus complète. Quoi qu'il en soit, le caractère parémio-logique des vers de cette ballade ne saurait être séparé des contraintes auxquelles, en l'occurrence, la parole du poète se trouve soumise.

La ballade se compose de quatre strophes, comportant chacune huit octosyllabes (« strophes carrées »), et d'un envoi de quatre vers. Mais à ces contraintes métriques s'ajoute une exigence syntaxique : chaque vers coïncide exactement avec une phrase unique, phrase complexe où apparaît la locution *Tant ... que*³. De la sorte, chaque vers s'identifie à une phrase de caractère assertif, comportant une affirmation unique, de caractère général, formulée sans réserves : c'est là un premier trait qui nous rapproche des proverbes.

Cette assertion, dans la ballade, met toujours en rapport deux faits, dont la relation est marquée par l'emploi de la locution que nous avons indiquée. Pourtant, cette uniformité apparente dissimule des rapports logiques différents. Dans la majorité des cas, il s'agit d'une relation de cause à conséquence ; toutefois, quelques vers font exception : on trouve

parfois ce qu'on pourrait appeler un « rapport d'évaluation » : nous entendons par là soit l'indication d'une sorte d'égalité (vers 5, 10, 28), soit l'expression d'un rapport de causalité permettant de juger d'une cause à partir de ses effets (vers 17 et 29). On remarquera que l'adverbe *tant* implique tantôt une action répétée ou longuement poursuivie, tantôt le degré auquel est portée une qualité (vers 7, 13, 15, 27).

Dans tous les cas, les vers de Villon réalisent un modèle logique auquel les véritables proverbes ne sont pas nécessairement conformes : si certains proverbes mettent en relation deux faits (dont l'un peut être la conséquence de l'autre : « Qui a bu boira »), cette contrainte logique n'est nullement universelle : elle n'est pas satisfaite par exemple dans : « Charbonnier est maître chez soi ».

Au niveau de la syntaxe, on trouve presque toujours, comme nous l'avons indiqué, une phrase complexe, qui s'articule autour de deux verbes. Cette structure syntaxique rigoureuse et uniforme implique en principe au minimum, outre la locution conjonctive, deux verbes et leurs sujets, alors que le vers ne compte que huit syllabes. En fait, pour des raisons d'« espace textuel », les quatre lexèmes que la structure syntaxique laisse attendre sont bien rarement réunis. On en compte le plus souvent deux ou trois, généralement deux verbes et un substantif ; en effet, il arrive que le sujet soit un pronom, ou « ne soit pas exprimé », en particulier parce que le lexème nominal placé plus haut n'est pas répété (vers 5 à 7).

Dans ces conditions, au plan sémantique, on aboutit en simplifiant à l'extrême à un rapport entre deux lexèmes verbaux ; tantôt ces deux verbes sont les seuls éléments lexématiques du vers, et le rapport de cause à conséquence s'établit entre leurs significations respectives :

« Tant parl' on qu'on se contredit »

(vers 9)

Tantôt vient s'ajouter un substantif ; au point de vue sémantique, il peut être en rapport direct avec l'un des verbes (« Tant despend on qu'on n'a chemise », vers 26), ou avec les deux (« Tant gard'on fruit qu'il se pourrist », vers 19). Dans ce dernier cas, tantôt l'actant accomplit deux actions (« Tant grate chievre que mau gist », vers 1), tantôt un être subit une action et en accomplit une autre⁴ (« Tant vault l'omme comme on le prise », vers 5), tantôt deux actions ont le même objet (« Tant ayme on chien qu'on le nourrist », vers 17).

Dans tous les cas, des éléments lexématiques peu nombreux sont soumis à de fortes tensions sémantiques « relationnelles » : il en résulte

une expression dense et concise, conséquence des contraintes que nous avons indiquées. C'est là un second trait qui donne aux vers de la ballade un caractère parémiologique.

En ce qui concerne le contenu sémantique «total» de chaque vers de la ballade, une remarque s'impose. Un vers tel que celui par lequel la pièce commence présente en fait au moins deux significations différentes. La première signification est anecdotique et particulière, dans une certaine mesure, et parfaitement explicite : elle résulte strictement de la syntaxe et du sens des lexèmes ; en l'occurrence, «à force de gratter, la chèvre se trouve finalement mal couchée». La seconde signification, implicite, dépasse le cas particulier de l'animal. On comprend aisément, à partir de l'exemple, qu'un acharnement excessif, une exigence trop ambitieuse peuvent devenir préjudiciables. On pourrait même dire qu'un troisième «message», de caractère prescriptif, ou du moins incitatif, résulte des deux premiers ; il se résume dans un conseil de modération : il importe, à la différence de la chèvre, de savoir s'arrêter à temps pour ne pas causer son propre malheur.

En des termes plus ambitieux, on pourrait appeler «substance sémantique» la signification de portée générale dont se nourrit chacun des «proverbes» de Villon, cette substance sémantique étant articulée de manière particulière grâce au choix de l'anecdote, du personnage, de la situation.

Cette dualité de signification et la présence implicite d'une prescription, d'un enseignement donnent au poème une valeur didactique, tout en préservant l'autonomie de chaque vers⁵. Elles caractérisent aussi de nombreux proverbes, dont la signification la plus immédiate concerne les animaux ou les objets, alors qu'ils constituent en réalité une leçon destinée aux hommes. Naturellement, d'autres proverbes se présentent d'emblée comme des remarques inspirées par l'observation des hommes, de leurs rapports et de l'issue de leurs entreprises : mais il en va de même pour plusieurs vers de la ballade, qui réalisent ainsi un deuxième type de proverbes (vers 5, 6, 7, 9, 10, etc.). En tout état de cause, la «vérité pratique» est commune aux proverbes et aux vers de Villon, et la sagesse «populaire» et l'invention poétique se rejoignent pour donner à cette vérité tantôt la forme d'une sentence, tantôt celle d'une remarque située volontairement au niveau des animaux ou des choses. C'est encore un trait par lequel la ballade justifie le titre qui lui a été tardivement attribué.

Dans ces conditions, le vocabulaire employé n'est pas toujours lié de manière directe au contenu didactique du vers ; spécialement, lorsque l'expression est à double niveau, lorsque le fait particulier acquiert une signification nouvelle sur un plan supérieur⁶, le vocabulaire appelé par l'anecdote n'a rien à voir, *a priori*, avec le lexique des considérations morales. Il importe d'examiner dans quelle mesure le vocabulaire de la ballade est proche de celui des proverbes.

Nous ne parlerons pas ici de « choix » des mots. C'est pour des raisons qui nous demeureront à jamais inconnues que Villon a pu préférer tel mot à tel autre. En revanche, il est possible, à travers les mots, de cerner les aspects de la réalité évoqués par Villon. La présence des lexèmes, et leur coexistence dans un même vers, procèdent à la fois des relations logiques⁷, de l'univers culturel dont se nourrit le discours poétique, et de facteurs de sélection que nous venons d'écarter de nos préoccupations⁸. Ce que nous appelons « univers culturel » se situe au niveau des réalités évoquées et de leur appréhension conceptuelle. Les dénominations, pour leur part, posent des problèmes différents.

Le texte de la ballade offre seulement 21 lexèmes substantivaux différents, parmi lesquels 13 désignent des « réalités » que nous qualifierons de concrètes, en dépit de l'insuffisance du terme, c'est-à-dire accessibles au sens⁹ : *chievre, pot, eaue, fer, omme, chien, chanson, fruit, place, chemise, vent, bise, fol*. Huit autres sont de caractère plus ou moins « abstrait », certains désignant en fait un processus, qui pourrait appeler un lexème verbal (*entreprise, prise...*). *Chose*, qui est en rapport sémantique avec trois verbes et six adjectifs ou participes passés du texte, a une valeur générale ; on pourrait en rapprocher *omme*, déjà mentionné. L'approche conceptuelle correspond vraisemblablement à l'optique du plus grand nombre : on imagine mal *fer* remplacé par *métal* au vers 3, et le sème supplémentaire attaché à *bise* (par rapport à *vent*) est indispensable au vers 31. L'examen des verbes conduit à des conclusions analogues : des concepts tels que « gratter », « rougir », « parler », « nourrir » sont dépourvus de sèmes superflus qui ne pourraient qu'affaiblir la valeur logique et démonstrative du texte. C'est pourquoi le lexique donne une impression de simplicité et de précision.

De la sorte, dans le domaine du vocabulaire, plusieurs traits rapprochent des proverbes le texte de Villon. D'une part, les termes de caractère général donnent aisément aux assertions une valeur universelle. D'autre part, le découpage conceptuel correspond à la vision la plus générale, à l'approche culturelle du plus grand nombre. Enfin, les réalités évoquées appartiennent à un univers familier, dans lequel l'expérience pratique a une large place.

On peut enfin s'interroger sur le contenu de l'enseignement que comporte la ballade de Villon.

Un premier aspect, purement implicite, de ce contenu est lié à un postulat que nous avons déjà évoqué : il concerne l'analogie qui existe entre le monde des choses et des animaux, et celui des hommes. On trouverait chez Villon, en dehors de notre ballade, de multiples exemples de cette analogie¹⁰ ; celle-ci trouve, on le sait, une illustration tout aussi riche dans d'innombrables proverbes¹¹.

Le second aspect, plus idéologique, sinon toujours plus explicite, concerne l'enseignement moral. Certes, nous l'avons dit, les vers sont indépendants les uns des autres, chacun étant susceptible de développer sa propre leçon. Toutefois, à quelques exceptions près, ils manifestent une même tendance, illustrant sous des formes diverses les mêmes idées conformes au sens commun. Lorsque sont évoquées les conséquences, bénéfiques ou fâcheuses, d'une action répétée ou longuement poursuivie, l'enseignement qui découle de ces constatations est, suivant les cas, une leçon de persévérance ou de prudence : s'il faut savoir continuer malgré les difficultés, il faut aussi savoir s'arrêter à temps. Villon rappelle aussi que le retard et la hâte excessive sont également préjudiciables, et l'envoi assure que même le « fol », au rude contact de la vie, finit par comprendre les dangers d'une conduite déraisonnable.

Par là encore, les vers de Villon constituent de véritables proverbes. Il est vrai que la « sagesse » consignée dans les proverbes est pleine de contradictions, et autorise parfois des attitudes opposées. Il n'en reste pas moins que, née de l'expérience de couches sociales peu favorisées (en particulier de la classe paysanne, aux prises avec les difficultés naturelles), cette sagesse enseigne d'abord la prudence, et se place aux antipodes du donquichottisme¹².

Nous ne saurons sans doute jamais si, dans l'esprit de Villon, cette pièce était d'abord une « ballade des proverbes ». Quoi qu'il en soit, elle est marquée par une exigence logique et des contraintes syntaxiques qui favorisent sans doute une écriture de caractère parémiologique. On ne saurait pourtant identifier ces tendances différentes, même si le texte est né, dans une large mesure, de leur convergence et de leur rencontre¹³.

D'autres ballades de Villon, soumises à des critères formels aussi rigoureux que la « ballade des proverbes », se présentent elles aussi comme une succession de vers de structure syntaxique identique. Mais cette contrainte syntaxique ne saurait être confondue avec des rapports logiques

tels que ceux que nous avons décrits. De tels rapports régissent en particulier, outre la « ballade des proverbes », trois autres pièces de Villon, dont deux seulement présentent elles aussi une uniformité syntaxique très marquée¹⁴.

La ballade dite « des contre-vérités »¹⁵ est de celles-ci : la construction « restrictive » *Il n'est ... que ...* est reprise dans chaque vers par *ne ... que ...*

Le rapport logique apparaît comme une « implication » : *Il n'est jouer qu'en maladie* signifie que le jeu implique la maladie (la réciproque n'étant pas vraie) : il est impossible de jouer quand on n'est pas malade.

Mais il est évident que l'affirmation contenue dans chaque vers n'est pas conforme à la réalité des choses : le rapport logique conforme à la réalité est une incompatibilité entre les deux éléments dont l'un est censé impliquer l'autre : bien loin que le jeu implique la maladie, jeu et maladie sont incompatibles. Il suffit donc de remplacer chaque implication par l'incompatibilité correspondante pour obtenir des affirmations non pas plus vraies logiquement, mais conformes à la réalité, ou plutôt à l'opinion commune. En lisant le texte comme nous venons de l'indiquer, on découvre à certains égards une seconde « ballade des proverbes »¹⁶.

Quels sont les fondements de ces rapports logiques, qu'il s'agisse d'implication ou d'incompatibilité, au niveau des faits ? Raisonnons, pour plus de commodité, en termes d'incompatibilité : dans certains cas, celle-ci résulte d'une véritable contradiction dans les termes, qui se situe au niveau de la langue : « vray rapport » et « menterie » (en tant qu'éléments de signification) sont incompatibles parce que la « menterie » implique que ce que l'on dit n'est pas vrai ; dans d'autres cas, en revanche, l'incompatibilité résulte d'un état de choses que la langue ne consigne pas : la rencontre de *riz* et de *cop de poing* n'est inadmissible que parce qu'un coup de poing fait mal, et qu'on ne rit pas quand on souffre. Dans la mesure où ces faits ne sont pas d'ordre linguistique, l'affirmation du poète se trouve fondée sur des présupposés, que l'on peut considérer comme des postulats relatifs à la réalité. Il est donc possible, à partir du texte et du rapport logique qui régit la sémantique des vers, de formuler ces présupposés : *Ne santé que d'homme bouffy* implique que la bouffissure du visage était interprétée comme un signe de mauvaise santé ; *Il n'est engendrement qu'en boing* semble faire allusion à des pratiques abortives.

Mais c'est précisément au niveau du contenu que se manifeste une différence radicale entre cette pièce et la ballade « des proverbes » : même lu de la manière que nous avons indiquée (en remplaçant les implications par des incompatibilités), le texte ne comporte pas de véritables sentences, parce qu'il n'apprend rien. Lorsque la contradiction est dans les termes,

l'assertion est de caractère tautologique; lorsque l'impossibilité se situe au niveau de la réalité, on est en présence d'un truisme. Ces contre-vérités recouvrent des vérités de La Palice.

L'étude des présupposés, à laquelle nous avons fait allusion, n'avait évidemment aucun intérêt pour les contemporains de Villon; mais elle peut nous permettre d'émettre au moins des hypothèses sur les opinions et les mœurs de l'époque.

C'est un rapport logique unique qui semble d'emblée faire défaut à la ballade dite «des menus propos»¹⁷. Le texte se compose de 28 vers dont chacun coïncide avec une phrase commençant par *Je congnois*. Si la contrainte syntaxique est rigoureuse, en revanche elle ne présume guère du contenu du vers. En effet, le verbe *connaître* peut avoir des compléments de nature diverse, correspondant aux différents «sens» qu'on peut attribuer au verbe¹⁸. Quatre constructions se caractérisent nettement :

- 1) *Je congnois* + subordonnée (vers 6, 7 et 13);
- 2) *Je congnois* + complément d'objet direct (qui n'est pas une subordonnée);
- 3) *Je congnois* + deux compléments d'objet directs coordonnée par *et*;
- 4) *Je congnois* + X (COD) + à Y.

Les deux dernières constructions comportent, on le voit, deux compléments, entre lesquels s'établit une véritable tension logique. Lorsque les compléments sont coordonnés par *et*, on traduit généralement *je congnois* par *je distingue*, les vocables ainsi associés désignant des êtres ou des choses apparentés à quelque titre, mais différents: il en va ainsi, par exemple, de *cheval* et *mulet*. C'est précisément sur le degré de ressemblance que Villon joue: *charge* et *somme* (vers 18) sont synonymes, *vision* et *somme* (vers 21), et surtout *colorez* et *blesmes* (vers 26) s'opposent radicalement; d'une manière générale, ces distinctions semblent placées sous le signe de l'évidence¹⁹.

La dernière construction, qui se trouve huit fois dans la ballade, est sans doute inspirée de l'expression consacrée — et proverbiale — «connaître (juger) l'arbre à ses fruits»²⁰. Les rapports existant entre les réalités désignées — indépendamment du fait que l'une permet à Villon de «connaître» l'autre — sont de nature variée: rapport du tout à la partie (*pourpoint / collet*, *pommier / pomme*), de l'individu au vêtement qu'il porte (*moyne / gonne*, *nonne / voile*), du contenu au contenant (*vin / tonne*), rapport social

hiérarchique (*maistre / valet*)... Quant à la signification du vers, elle peut demeurer au niveau du sens littéral, de l'évidence et de la platitude ; on peut aussi la placer à un niveau supérieur, et voir dans ces vers la matière de véritables proverbes²¹. Villon a sans doute joué sur cette ambiguïté.

Les deux premières constructions, en principe²², ne permettent d'indiquer que l'objet de la connaissance pure et simple : le choix du complément est en quelque sorte sémantiquement indifférent, et la tension logique, nulle.

On a remarqué depuis longtemps²³ que Villon « se vante » ici de connaissances et d'aptitudes des plus communes ; la dérision nous paraît porter aussi sur l'exigence logique elle-même, dont la construction syntaxique fait varier la nature, en dépit de la permanence du verbe *congnoistre*.

La ballade dite « du Concours de Blois »²⁴ est certainement une œuvre d'une tout autre valeur.

Elle n'est soumise à aucune contrainte syntaxique particulière, ce qui n'empêche pas ses propositions antithétiques de se développer en général dans le cadre d'un seul vers.

On admet souvent — de manière quelque peu hasardeuse — que Villon a exprimé ici, avec lucidité, les contradictions qu'il décelait en lui-même. Quoi qu'il en soit, nous nous trouvons en présence soit de contre-vérités caractérisées par une incompatibilité logique (« J'ay bien de quoy et si n'en ay pas ung »²⁵), soit d'indications relatives à l'attitude ou à la situation bizarre que le poète s'attribue (« Gisant envers j'ay grant paeur de cheoir »).

Nous pourrions répéter ici certaines des remarques formulées plus haut au sujet de la ballade dite « des contre-vérités ». En fait, elles perdraient beaucoup de leur portée, parce qu'un fait majeur intervient : dans la mesure où il parle de lui-même, et critique le comportement qu'il s'attribue, Villon développe ses affirmations logiques sur deux plans différents.

Lorsque — comme dans le vers que nous venons de citer en dernier lieu — le poète met l'accent sur l'illogisme de son attitude, il apparaît par là même comme un être raisonnable, partageant l'optique commune. Il n'en est pas de même lorsqu'au contraire le discours de Villon est caractérisé par une « logique » inadmissible ; en affirmant : « J'ay bien de quoy et si n'en ay pas ung », le poète²⁶ ne dit plus qu'il raisonne mal, il déraisonne en présence du lecteur. Il n'est plus l'objet de son propre discours, mais celui-ci est censé révéler directement la folie²⁷. Naturellement, les

affirmations absurdes sont toujours formulées de manière objective : si le poète disait « J'ai bien de quoi, et pourtant, *je me crois* pauvre », l'assertion aurait, comme nous venons de le voir, un caractère autocritique et rassurant. Ces affirmations « objectives » font que, du point de vue du poète qui déraisonne, c'est le monde — et non lui-même — qui semble en proie à la démence.

N'oublions tout de même pas qu'il s'agit d'un jeu, jeu logique et jeu sur la logique. Remarquons aussi qu'il n'est pas impossible de résoudre certaines contradictions par quelque subtilité, et que certains vers sont susceptibles de se situer sur les deux plans que nous avons distingués²⁸. Quant au personnage littéraire qui est censé dire *je*, et que nous appelons « le poète » pour plus de commodité, il ne s'identifie évidemment pas avec le poète François Villon.

Enfin et surtout, le jeu logique auquel nous assistons serait inconcevable sans une référence constante et implicite à la logique communément admise, et sans la connaissance des choses telles qu'elles sont.

On peut voir d'après l'exemple de ces quatre pièces que les aspects logiques de la poésie de Villon ne sont nullement négligeables ; ils interdisent de réduire l'œuvre du poète à la seule expression lyrique.

Nous voudrions insister, pour conclure, sur trois points qui nous paraissent essentiels :

1) Quelle que soit l'attitude du poète à l'égard de la logique communément admise, celle-ci est toujours implicitement postulée, fût-ce de manière « ironique ».

2) Au niveau de la réalité, l'ordre des choses, tel qu'il est conçu et reconnu par le plus grand nombre, est lui aussi implicitement admis ; seule une telle communauté d'optique et de culture, voire de morale, peut permettre aux jeux logiques de Villon d'être compris et appréciés.

3) Par delà les ressemblances formelles, c'est à ce double titre que Villon, dans les ballades dont nous avons parlé, se trouve en accord profond avec la sagesse des proverbes et les attitudes mentales qu'ils reflètent²⁹.

Pierre DEMAROLLE
Université de Nancy II

NOTES

1. Jacob, P. L., [Paul Lacroix]: *Oeuvres complètes de François Villon* (P. Jannet, 1854).
2. Nous adoptons le texte de l'édition des œuvres de Villon due à J. Rychner et A. Henry, et parue à la librairie Droz, à Genève («Textes littéraires français»): *Le Testament Villon* (2 vol., 1974); *Le Lais Villon et les poèmes variés* (2 vol., 1977).
3. Les vers 5, 13 et 15 font exception. Dans la suite de notre description, nous épargnerons au lecteur la mention de telles exceptions, qui ne mettent pas en cause les caractéristiques essentielles.
4. Nous avons conscience de l'imperfection de la terminologie que nous employons ici, et en particulier des critiques que peut susciter le mot *action*.
5. Cette autonomie n'est pas affectée par les rapprochements que l'on peut effectuer, sur le plan sémantique, entre les vers 1 et 2, 3 et 4, 21 et 22, 26 et 27, etc.
6. Nous n'irons pas jusqu'à parler de «sens anagogique» de la constatation placée au niveau des choses ou de l'animalité.
7. Naturellement, ces relations logiques doivent trouver leur illustration dans un certain état de choses au niveau de la réalité.
8. Parmi ces facteurs, on ne peut ignorer ni les contraintes multiples, ni le goût du poète, sa virtuosité, son sens poétique.
9. Parmi les sens, nous privilégierons volontiers la vue.
10. Nous pensons à la «Question au clerc du guichet» (*éd. cit.*, *Le Lais...*, I, pp. 74-75):

«Toute beste garde sa pel
Qui la contraint, efforce ou lie,
S'elle peut, elle se deslie».

Cf. *Test.*, vers 167-168 :

«Necessité fait gens mesprendre
Et fain saillir le loup du boys».

11. On peut rapprocher du vers 5 de la ballade le passage suivant de Guillaume de Machaut :

«Se m'en raporte a un devis
Le quel de bonne amour reclaim:
'Tant vaut mes chevaux com je l'aim'»

(Ed. Hœpffner, t. II, p. 276)

12. Signalons un développement de Michel Bréal relatif à la valeur culturelle et pédagogique des proverbes (*Quelques mots sur l'instruction publique en France*, 2^e éd. (P., Hachette, 1872), pp. 55-56): «Les proverbes, si chers à nos aïeux, et dont Franklin savait tirer un si bon parti, ont bien perdu de leur prestige. C'est encore un legs du passé que nous répudions trop légèrement, sans nous demander par quoi nous remplacerons tout ce bon sens ramassé en courtes sentences. Il est bien vrai que c'est une arme à deux tranchants, et que sur la plupart des sujets on peut ranger les proverbes par paires qui se contredisent. Mais s'il en est beaucoup qui plaident la cause de l'égoïsme, il y en a encore plus qui sont des maximes d'honneur et de vertu. C'est la tâche de l'école de les mettre en pleine lumière et de les graver en traits profonds dans l'esprit de l'enfant».

13. Les traits caractéristiques de cette ballade doivent-ils inciter à voir en elle une œuvre de jeunesse (Cf. la traduction des œuvres de Villon par A. Lanly (Champion, 1969), t. 2. p. 314)? Nous ne le pensons pas.

14. D'autres pièces pourraient être étudiées dans cette perspective, entre autres la ballade dite «des langues ennuyeuses (ou envieuses)» (*Test.*, 1422-1456).

15. *Ed. citée*, *Le Lais...*, pp. 56-57. Cette pièce doit à A. Longnon ce titre, devenu traditionnel.

16. J. Rychner et A. Henry parlent de «parémiologie à rebours» (*Le Lais...*, t. II, p. 92).

17. *Ed. citée*, *Le Lais...*, pp. 54-55. Le titre est dû à P. L. Jacob (1854).

18. Cf. A. Lanly, *o.c.*, t. 2, p. 317.

19. Si *charge* et *somme* sont synonymes pour Villon, cette redondance contribue également à la pauvreté voulue du contenu exprimé.

20. Cf. J. Morawski, *Proverbes français antérieurs au XV^e siècle*, n° 799 : « Frut preove bien de quel arbre il est », et naturellement Matthieu, VII, 16-20.

21. *Connaître les asnes au bât* signifierait « manquer de discernement ». (Voir : Huguet, *Le langage figuré au XVI^e siècle*, p. 170).

22. Le vers 7 (« Je congnois qui *besoigne* ou *chomme* ») comporte lui aussi deux termes.

23. Gertrude Schoepperle-Loomis : « Pour le commentaire de Villon. Note sur la « Ballade des menus propos » » (*Romania*, 49, 1923, pp. 113-117).

24. Le titre est dû à Auguste Longnon. Nous empruntons le texte à l'édition de J. Rychner et A. Henry, *Le Lais...*, t. I, pp. 46-47 (« Ballade des contradictions »).

25. Dans le cas précis de ce vers, on pourrait presque parler d'alternative.

26. Nous appelons « poète » le personnage littéraire qui est censé parler à la première personne, et non le poète Villon, qui fut un homme en chair et en os.

27. Nous disons est censé, parce qu'il s'agit d'un texte littéraire, donc nécessairement conventionnel.

28. « Doubte ne fais fors en chose certaine » (vers 13). Si la chose n'est certaine qu'« objectivement », le poète dit simplement qu'il manque de jugement. Mais s'il est censé douter de ce dont il est certain, il y a contradiction dans les termes.

29. Plusieurs idées exprimées ici se trouvent plus amplement développées dans notre thèse, à laquelle nous nous permettons de renvoyer (*Le Vocabulaire de Villon, étude de langue et de style*, Lille III, 1980, pp. 477-731).